

Vœux de la municipalité de Nérac – 7 janvier 2016

Merci d'avoir répondu nombreux à notre invitation pour cette traditionnelle soirée des vœux de la municipalité de Nérac.

Je salue chacun de vous, habitants de Nérac, de l'Albret, acteurs économiques, acteurs associatifs, chefs d'établissements, représentants de la Gendarmerie et des pompiers, représentants des cultes, élus de la communauté de communes et du nouveau canton de l'Albret.

Je salue Monsieur le Sous-Préfet, Frédéric BOVET, qui va bientôt nous quitter ce que je regrette compte tenu de la qualité de son service à Nérac et en Albret.

Je salue Lucette LOUSTEAU, notre députée, fidèle à ce rendez-vous de début d'année, comme à beaucoup d'autres dans l'année.

Je salue enfin amicalement mon prédécesseur, Jean-Louis BRUNET, dont j'attends toujours avec intérêt -et même avec angoisse !- la note qu'il m'attribue après mon discours de début d'année.

A chacun de vous tous, j'adresse mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé, et de réussite dans les projets qui vous sont chers.

Et puis je souhaite à notre pays une année 2016 moins dure que l'année qui est derrière nous.

Car c'est peu dire que l'année 2015 a été terrible.

Il y a un an, dans cette même salle, nous observions une minute de silence pour saluer la mémoire des victimes des attentats du 7 janvier. Il y a moins de deux mois, la terreur frappait à nouveau Paris, avec plus d'intensité encore. Aujourd'hui, toutes les forces de la Nation sont mobilisées pour faire face à cette guerre insidieuse. Plus que jamais, dans ces moments tellement violents, qui nous touchent au plus profond de nous-même, les valeurs de notre devise républicaine, Liberté, Egalité, Fraternité, doivent nous unir. Parce-que finalement, c'est cela la France, et c'est cela être Français !

Et puis 2015 a aussi été l'année qui a mis en relief le terrible drame que vivent les migrants fuyant l'Irak et la Syrie en guerre. Il y a, là encore, un défi humain difficile à relever pour notre continent.

Mais 2015 a tout de même été aussi l'année du succès de la COP21 avec un accord à 195 pays sur la maîtrise du réchauffement climatique. Ce succès était loin d'être certain lors de l'ouverture de la conférence. Il a été au rendez-vous, on ne peut que s'en réjouir.

En 2015 à Nérac, avec l'équipe municipale que j'ai le plaisir de conduire, et en lien étroit avec la communauté de communes et le département, nous avons continué la mise en œuvre les 57 actions qui constituent notre contrat avec les Néracais depuis le renouvellement électoral de 2014. Comme nous nous y étions engagés, vous avez reçu cet été un bulletin municipal qui faisait le point sur l'avancée de chacune de nos actions.

En 2015, notre ville a été labellisée « Agenda 21 local de France » par le ministère de l'écologie, ce qui est une belle récompense du travail accompli dans le domaine du

développement durable. Dans le même esprit, et ce n'est pas anecdotique car il y a derrière un vrai travail de qualité des services municipaux, le jury régional a conservé à Nérac sa 3^{ème} fleur.

Notre soutien à l'économie s'est traduit par la mise en place d'un régime d'aide à la pierre dans le périmètre du Secteur Sauvegardé, qui rencontre un beau succès. Celui-ci est complété par l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) initiée par le Pays d'Albret et financée par la communauté de communes et le département, opération qui rencontre elle aussi un vif succès.

Nous avons finalisé la vente de tous les terrains de la zone de santé du Pin, créée initialement pour le nouveau laboratoire d'analyse qui a lui ouvert ses portes au mois d'octobre.

En termes d'urbanisme, au-delà des travaux courants, la première tranche de requalification du Boulevard Pierre de Coubertin a été entamée et sera achevée dans quelques jours.

Et puis dans le cadre du maintien des services publics sur notre territoire rural, le Ministre de l'Intérieur Bernard CAZENEUVE nous a fait le plaisir de venir inaugurer la Maison de l'Etat, ici, juste à côté de l'Espace d'Albret. Ce lieu, qui offre de nouveaux services à la population et aux entreprises, nous permet de garder le statut d'arrondissement, avec notamment la compagnie de gendarmerie, et un sous-préfet de plein exercice qui assurera sa mission sur les arrondissements de Marmande et Nérac.

Enfin l'émission Midi en France, suivie quotidiennement par plus de 200 000 téléspectateurs a mis à l'honneur notre beau territoire et a été un moment fort de l'année.

Ce ne sont là que quelques exemples des actions et des événements qui ont émaillé l'année écoulée.

Alors en 2016, qu'est-ce qui nous attend ? Pour les élus, et donc par ricochet pour les habitants du territoire, indéniablement, le défi à relever sera celui d'une adaptation sévère des collectivités aux contraintes financières qui nous sont imposées par l'Etat. Vous pourriez me demander ce qu'il y a de nouveau dans ce domaine ? Ce qui est nouveau, c'est que depuis cette année, nous connaissons le montant de la baisse des dotations de l'Etat jusqu'en 2017. Juste deux chiffres, et ce seront presque les seuls de la soirée, mais ils sont parlants : en 2013, qui est la dernière année de gel de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), la ville de Nérac a touché 1,4 M€. Depuis, elle diminue rapidement pour tomber à 900 000 € en 2017. Cette forte baisse de la DGF est totalement inédite dans l'histoire des collectivités locales et nécessite un changement complet de nos modes de réflexions à la fois dans nos stratégies financières et dans nos politiques publiques. Jamais les élus locaux n'ont eu à faire face à une telle situation. Jamais.

En effet, les ressources des communes sont de trois ordres : les dotations de l'Etat, les impôts, l'emprunt pour l'investissement.

Les dotations, nous en avons parlé, elles baissent dramatiquement. Les taux d'imposition, nous nous sommes engagés, à Nérac, à ne pas les augmenter. Et ils n'ont pas augmenté depuis 2008. Nous tiendrons jusqu'en 2020. L'emprunt, nous avons décidé de le limiter à 2 M€ pour la totalité du mandat. Donc au total, nous avons des ressources en baisse sur la durée du mandat.

Les collectivités, contrairement à l'Etat, ne peuvent pas générer de déficit budgétaire. Pour une commune, chaque euro dépensé correspond à un euro de recette.

Et enfin à Nérac s'ajoute une problématique qui est propre aux petites villes en milieu rural, celle des charges de centralité. C'est quoi les charges de centralité ? C'est le fait que les Néracais seuls payent toute une série d'équipements qui servent à tout le territoire, pendant que les habitants des communes alentour en profitent sans que cela ne leur coûte le moindre euro sinon le carburant pour s'y rendre : je pense à l'Espace d'Albret avec sa salle de spectacle et sa médiathèque, aux équipements sportifs avec 8 terrains de sport, 2 gymnases, 2 dojos, je pense à la piscine, dont chaque entrée d'un baigneur d'où qu'il vienne coûte 6 € aux contribuables néracais. Nous évaluons ces charges de centralité chaque année entre 2 et 3 millions d'euros. Mais que les maires des communes voisines se rassurent : quand je dis cela, je ne demande rien à personne. Je constate un fait.

A ce contexte s'ajoutent les contraintes imposées et qui ont un coût très malvenu : la regrettable réforme des rythmes scolaires, mal compensée par l'Etat même si le fond d'amorçage a été reconduit, la fin de l'instruction des permis de construire, qui a nécessité deux embauches, une à la Mairie, une à la CCVA, la mise en accessibilité des bâtiments publics, l'inflation des normes de tous types...

Un simple gel des dotations de l'Etat comme c'était le cas jusqu'en 2013 aurait permis de faire face, certes avec des efforts, mais au final sans grandes difficultés : les différentes politiques d'économies engagées à Nérac en 2008 y auraient suffi. Avec cette baisse mortifère des dotations de l'Etat, les choses se compliquent singulièrement et nécessitent d'aller beaucoup plus loin dans les économies à réaliser. Et finalement, les choix seraient assez simples s'il suffisait d'actionner un seul levier pour les réaliser de façon miraculeuse. Mais malheureusement, ce n'est pas le cas, et il va falloir activer tous les leviers possibles.

Le premier levier, le plus simple et le plus visible, c'est la diminution de l'investissement. A Nérac, il va subir une baisse drastique jusqu'en 2020. Lors de son dernier mandat, mon prédécesseur avait investi environ 12 millions d'euros. Lors de mon premier mandat, il en a été de même, tout en gardant un niveau d'endettement largement inférieur aux communes de la même taille que Nérac. Durant le mandat actuel, l'investissement va chuter à 4 millions d'euros environ, soit une baisse de 66 %. C'est peu de dire que les choix vont être douloureux, quand on connaît l'importance du patrimoine municipal à entretenir. Quel avenir pour le Château, pour la Maison des Conférences, pour le centre Haussmann ou pour le centre Samazeuilh ?

Le second levier, c'est la baisse des dépenses de fonctionnement.

Aujourd'hui, il n'y a plus de sujets tabous, à supposer qu'il y en ait eu auparavant. Dans tous les domaines, il va falloir optimiser nos recettes et réduire nos dépenses.

D'ores et déjà, j'ai informé les services municipaux qu'une baisse non discutable des dépenses courantes de 2% par an sur la durée du mandat leur sera demandée.

La masse salariale de la commune devra quant à elle être stabilisée durant tout le mandat à son niveau de 2015. Jusque-là, aucune commune n'a réussi à le faire sur une si longue durée à périmètre constant de compétences. C'est dire là aussi les choix compliqués qui devront être faits.

Enfin il nous faudra aussi ouvrir le débat sur les subventions aux associations, sur nos tarifs municipaux, que ce soit ceux de la programmation culturelle, de la restauration scolaire, des divers droits de places. Ouvrir aussi le débat sur l'instauration de la taxe sur les logements vacants, comme l'a fait Agen, sur la suppression de certains abattements fiscaux, sur la possibilité de revenir sur certaines gratuités.

Sur tous ces sujets, un travail d'orfèvre important attend les élus et les services, afin de conserver de l'équité dans nos choix tout en atteignant les objectifs d'économies.

Voilà la potion amère que je vous propose, sans plaisir, bien évidemment, mais sans trembler non plus car nous n'avons pas le choix.

Je remercie les élus de l'opposition municipale d'avoir accepté au mois de décembre l'invitation que je leur avais faite de venir avec nous évoquer ces questions, de façon informelle et je pense constructive.

En 2014, j'avais prévenu mes colistiers que nous aurions à gérer plus de frustrations que de projets durant le mandat 2014-2020. Vous voyez, je n'ai pas menti. Mais le programme que nous avons présenté en 2014 était réaliste et tenait compte de ce contexte difficile qui s'annonçait. Donc nous ne trompons pas non plus les électeurs qui nous ont fait confiance. Je sais alors pouvoir compter sur le soutien sans faille et la motivation des élus de la majorité, et pourquoi pas de l'opposition, pour passer la tempête.

Le budget 2016 sera la traduction dans les faits des premières mesures que je viens d'évoquer. Mais le budget 2016 sera aussi celui de la continuité dans la mise en œuvre de nos 57 actions qui constituent notre contrat avec les Néracais.

Préparation de l'avenir avec enfin l'approbation du PLU, le Plan Local d'Urbanisme. Je reconnais que nous avons pris du retard, lié à la complexité de l'élaboration d'un tel document pour une commune aussi étendue que Nérac, commune qui est à la fois rurale et urbaine, et qui cumule donc les difficultés de ces deux caractéristiques, en plus des empilements réglementaires très français. Mais Patrice DUFAU, en charge de ce dossier qu'il a mené avec compétence et patience, a allumé un cierge. Plusieurs, même, dit la rumeur. Il ne peut donc plus rien nous arriver : le PLU sera bien approuvé cette année, avec le règlement local de publicité, le schéma directeur d'assainissement, et le règlement du secteur sauvegardé.

Urbanisme, avec la première tranche du Boulevard Pierre de Coubertin qui sera achevée dans quelques jours et la seconde, qui va de la caserne des pompiers à la route de Mézin et qui commencera au mois de mars pour l'enfouissement des réseaux, puis en septembre pour la voirie. Enfin 2017 verra la rénovation des trois rues adjacentes : le chemin du Pin, la rue d'Aubigné et la rue des Champs. Le coût total de cette opération est de 1,7 M€. C'est là le principal investissement de ce mandat, dans un quartier qui est un nœud important dans la vie locale en raison du grand nombre

de services au public qu'il réunit. Je remercie particulièrement Monsieur le Sous-Préfet pour la subvention de l'Etat qu'il nous a octroyée, d'un montant de 340 000 €. C'est tout à fait exceptionnel pour des travaux d'urbanisme. C'est aussi, je le pense, le résultat d'une collaboration étroite et d'une confiance totale entre nous sur l'ensemble des dossiers qui nous lient, au-delà d'une évidente proximité de génération.

Habitat avec le lotissement situé à Bourdilot, d'une grande qualité d'équipements et comptant 22 lots, et qui est en cours d'achèvement. Les terrains sont d'ores et déjà à la vente, et plusieurs réservations ont été effectuées par des particuliers qui souhaitent construire à Nérac.

Soutien au commerce du centre-ville, avec un dispositif de location/sous-location qui permettra à des commerçants de s'installer, la mairie jouant l'interface entre des propriétaires qui ne veulent pas de contraintes, et des commerçants qui auraient pour interlocuteurs la collectivité. Ce dispositif pourrait fonctionner sur le principe d'une pépinière d'entreprises diffuse sur la commune.

Patrimoine avec le Château qui connaîtra une phase importante de travaux. Ces travaux n'apporteront rien au confort de la visite ou en termes de muséographie, mais ils sont indispensables à la sauvegarde de ce patrimoine qui dépasse de beaucoup les capacités de la Ville.

Et puis dans une période compliquée comme celle que nous vivons, réussir à vivre ensemble est un défi que la collectivité doit accompagner. Nous pérennisons toutes les animations qui font la réputation de Nérac : les fêtes de Mai, le Marché Saveurs et Guinguettes, le marché aux truffes, les rencontres Chaland, la soirée des bénévoles, la Garenne Partie. Nous conserverons aussi une programmation culturelle exigeante, qui contribue pour beaucoup à l'image de notre ville au-delà du plaisir qu'elle apporte aux spectateurs.

Enfin conformément à notre engagement de campagne, nous proposerons dès ce début d'année des réunions de quartier nouvelle formule, mieux formalisées que celles que nous avons tenues jusqu'à présent. Nous avons divisé la commune en 12 quartiers. Nous avons établi une programmation des réunions jusqu'à la fin du mandat ce qui nous permettra de rencontrer chacun de vous, deux fois dans chaque quartier, en plus des permanences que nous tenons tous les mois au marché ou quotidiennement à la Mairie. Ces réunions nous permettront de faire le point sur l'actualité municipale, les différents projets, mais aussi de prendre en compte vos besoins liés aux compétences de la Mairie et de la communauté de communes. Nous avons aussi l'espoir dans ces réunions d'initier des repas de quartier en mettant à disposition des chaises et des tables, comme cela se fait déjà dans plusieurs quartiers de la commune, repas qui contribuent à la convivialité et à la solidarité des voisins entre eux. Les invitations à ces réunions de quartier se feront par un courrier dans chaque boîte aux lettres. Vous ne pourrez donc pas les manquer.

Voilà quelques projets strictement municipaux qui nous occuperont cette année, pour renforcer l'attractivité de notre commune, conforter les services offerts à la population et préparer toujours son avenir.

2016 sera aussi une année importante pour la Communauté de communes.

Le processus de fusion des trois communautés de communes de l'Albret entamé en 2012 arrivera enfin à son terme. Le 1^{er} janvier 2017, naîtra Albret Communauté, qui comptera 34 communes et 28 000 habitants.

Vous mesurerez le chemin parcouru depuis que l'idée a été évoquée il y a déjà bien longtemps ! En 2008, lors de ma première campagne départementale, je parlais dans les différents conseils municipaux de l'ancien canton de Nérac de tendre des passerelles entre les 3 communautés de communes de l'Albret. Cela n'avait pas grand succès. Quand j'ai commencé à parler de fusion, alors que rien ne nous y obligeait, j'ai réchappé de peu à l'échafaud. Pensez-vous, Mézin, Francescas et Nérac ensemble ! Mais quelle idée ! Mézin et Francescas, passe encore. Mais Nérac.... Trop gros, trop méchant, trop tout. Et puis l'idée a fait son chemin. On s'est aperçu après une analyse fine, que la langue parlée à Saint-Pé-Saint-Simon était la même que celle parlée à Saint-Vincent-de-Lamontjoie et même à Nérac, à quelques mots près. On s'est aperçu aussi que nos problématiques étaient les mêmes, celles d'un territoire rural qui veut faire de sa ruralité un atout. Et puis on s'est aperçu que les habitants de l'Albret, eux, le Grand Albret, ils l'avaient fait depuis longtemps, contrairement aux élus. Peut-être aussi la pénurie d'argent public a-t-elle fini de convaincre les plus réticents. Alors vous pourriez me demander : mais pourquoi tiens-tu tellement à cette fusion ? Pour ma part, je crois sincèrement et depuis longtemps que notre territoire a un avenir commun et surtout un projet commun à faire vivre pour ses habitants. L'Albret, c'est l'excellence agricole, c'est une ruralité qui demande à vivre et à se développer. L'Histoire, la géographie, les habitudes de vie de nos concitoyens, tout nous réunit. Et puis finalement, au bout du bout, pour ceux qui ne sont pas convaincus, le Grand Albret, c'est la seule solution pour survivre ensemble plutôt que de mourir seuls, dans le contexte que j'ai décrit tout à l'heure.

Depuis deux ans, des réunions rassemblant les élus et les techniciens des trois communautés de communes se tiennent à un rythme soutenu. L'année 2016 sera celle des ajustements, encore nombreux, afin que la fusion soit opérationnelle à la date prévue du 1^{er} janvier 2017.

Dans moins d'un an, les élus intercommunaux d'Albret Communauté devront donc se choisir un président ou une présidente. Actuellement président de la CCVA, j'ai dit durant la campagne électorale des élections départementales que je ne serai pas candidat à la présidence du Grand Albret. Je le confirme bien évidemment.

Le président qui sera élu devra faire preuve d'un sens de l'écoute et du consensus aigus, car il devra faire en sorte que 55 élus issus de trois communautés de communes et de 34 communes travaillent ensemble avec le moins d'accrocs possible. Il devra respecter les communes quelle que soit leur taille : les plus petites, mais aussi les plus grandes. Et jamais les unes contre les autres. Il devra avoir beaucoup de temps à consacrer à ce mandat, car au 1^{er} janvier 2017, même si beaucoup sera réglé concernant les statuts et les compétences, beaucoup restera à mettre en œuvre de façon pratique.

Le rapport de force gauche/droite au sein des élus d'Albret Communauté est très largement favorable à la droite. Pour autant, on est en Lot-et-Garonne et les clivages sont parfois subtils. Dans tous les cas, il ne faut pas enfermer les conseillers

communautaires dans un choix qui serait tronqué. C'est pourquoi, si Patrice DUFAU fait le choix d'être candidat à la présidence d'Albret Communauté, je le soutiendrai avec enthousiasme. C'est bien évidemment le choix du cœur, celui d'une amitié sans faille, mais c'est aussi le choix de la compétence et d'un attachement fort à notre territoire. La décision d'être candidat ou non lui appartiendra en temps voulu. Mais quoi qu'il arrive, les élus de Nérac travailleront de façon constructive avec celle ou celui qui sera élu.

En attendant cette fin d'année 2016, les élus de la CCVA continueront leur mandat. La Maison de Santé Pluriprofessionnelle, située sur la zone de santé du Pin, portée par la CCVA, verra le début des travaux mi-février et ouvrira ses portes en fin d'année 2016. Ce projet, indispensable pour lutter contre la désertification médicale a été approuvé à l'unanimité par les élus de la CCVA. Je tenais ce soir à les en remercier chaleureusement. C'est probablement le projet le plus important de ces dernières années, projet dont on mesurera la pleine utilité dans quelques temps. Cette MSP, accueillera dans un premier temps deux médecins et plusieurs professionnels de santé, mais elle est conçue pour accueillir deux médecins supplémentaires et a pour vocation de rayonner sur tout le territoire dans le cadre d'un projet médical partagé.

Enfin pour finir, quelques mots sur le département. L'année 2015 a été marquée par le renouvellement électoral du mois de mars qui a conforté la majorité du Président Pierre CAMANI. La parité est la vraie nouveauté de cette élection, puisque chacun des 21 cantons a élu un binôme homme/femme. Concernant l'Albret, c'est Marylène PAILLARES et moi-même qui avons rallié la confiance des électeurs. Nous avons obtenu le meilleur résultat du département dans une triangulaire, avec près de 47% des suffrages et en arrivant en tête dans 16 des 22 communes, dont toutes les communes de l'ancien canton de Nérac et en dépassant même la majorité absolue dans 6 communes. Aujourd'hui, nous exerçons ce mandat dans le respect des engagements pris, au service des communes et des habitants du canton. Pour ma part, je connaissais le mandat d'élu départemental pour l'avoir exercé durant 7 ans. Marylène PAILLARES l'a quant à elle découvert et a très rapidement compris comment les choses fonctionnaient. Elle fait preuve d'une belle énergie, d'une vraie compétence, d'un engagement fort et je puis vous assurer que notre ticket fonctionne parfaitement. Le fait d'être élus de la même commune et donc de nous voir quasi quotidiennement facilite grandement la coordination entre nos actions respectives.

Notre département, comme tous les départements français, est soumis à des contraintes encore plus fortes que celles des communes. Ses finances sont asphyxiées par le poids des dépenses sociales obligatoires que sont la PCH, l'APA et le RSA, très mal compensées elles aussi par l'Etat. La loi NOTRe, votée durant l'été 2015 redéfinit les compétences des départements. Ces éléments les contraignent à revoir toutes leurs politiques, ce que nous faisons en Lot-et-Garonne. Le Président Pierre CAMANI a proposé à l'opposition d'intégrer une commission spécifique pour travailler sur ce sujet. Par ailleurs, chaque vice-président doit faire des propositions d'économies, ce que j'ai fait dans la délégation qui est la mienne. Bref, les départements sont aussi à un tournant de leur Histoire.

Cela ne veut pas dire que plus rien ne se passe. Concernant les infrastructures, les crédits pour l'achèvement de la D 656 entre Nérac et Andiran ont été sauvés. 2 M€ seront investis en 2016-2017. Une première moitié pour la partie allant des Allées d'Albret au plateau en haut de la route de Mézin, une seconde en 2017 pour requalifier la chaussée jusqu'au pont de Mesplet séparant Nérac et Andiran. Cette route qui dessert tout le Mézinais sera alors achevée, depuis les Landes jusqu'à Agen.

Par ailleurs, le département continue de soutenir le projet Agrinove, qui a connu en 2015 la première édition de son concours national, avec trois lauréats portant des projets tout à fait innovants et dont un attend la création de la pépinière d'entreprises pour s'installer à Nérac. Concernant cette pépinière d'entreprises, elle verra le jour à l'emplacement des bâtiments du CREMAN, proche du lycée agricole. Un peu de retard a été pris sur le sujet, car le bâtiment appartient à la Région, et la situation préélectorale de l'année 2015 n'a pas permis d'accélérer les choses. Mais les élections régionales étant passées et Alain ROUSSET ayant été réélu, la cession doit avoir lieu dans les semaines qui viennent et le choix d'une maîtrise d'œuvre sera fait en suivant pour un début des travaux dans l'année.

Dans le même temps, la seconde édition du concours national se déroulera au printemps afin d'attirer sur notre territoire des talents nouveaux dans l'innovation agricole. C'est, je crois, le projet économique majeur pour notre territoire dans les années qui arrivent et je remercie Louis UMINSKI pour son engagement énergique dans ce projet.

Voilà le tour d'horizon que je voulais faire ce soir : Nérac, l'Albret, le Lot-et-Garonne. Urbanisme, habitat, patrimoine, vivre ensemble, maison de santé, économie : les élus sont au travail !

Malgré la dureté des temps, soyez assurés de mon engagement sans faille pour ce territoire que nous aimons tous et soyez assurés de ma disponibilité totale.

Merci pour votre attention,

Bonne année 2016 à vous tous !